

Un homme tué par la foudre

Mercredi soir, vers 6 h. 1/2, après une journée de chaleur humide, un petit orage s'est formé à l'ouest de Montpellier : il a passé sur la ville, répandant une forte averse mêlée de quelques grêlons, et s'est dirigé vers l'est, du côté de Mauguio.

La, encore, forte averse, de peu de durée. Malheureusement, un grave accident s'est produit dans cette commune.

M. Lamoureux et Naud travaillaient dans leurs vignes quand survint l'averse. Ils allèrent chercher un refuge sous un platane. Presque aussitôt la foudre tomba sur l'arbre et vint frapper Lamoureux en pleine poitrine, le tuant raide. Le fluide atteignant de même mortellement le chien de M. Naud, réfugié entre les jambes de son maître, mais sans causer de mal à celui-ci. M. Naud en a été quitte pour la peur.

On juge de l'émoi causé à Mauguio par ce tragique événement.

La population tout entière s'est associée à la douleur de la famille du défunt.

Chronique Régionale

HERAULT

MONTEPELLIER. — Service funèbre. — Hier matin, à 9 h., a été célébré, en la basilique-cathédrale, le service funèbre pour le repos de l'âme du colonel Gillon, commandant le 206^e de ligne, mort à Madagascar.

Le colonel Gillon fut un vaillant soldat et un bon chrétien.

Lors de la bénédiction des drapeaux du corps expéditionnaire, au camp de Sathonay, on sait avec quelle ferveur, quelle foi, il s'inclina devant le vénérable archevêque de Lyon et le pria de bénir le drapeau du 206^e, qui allait bientôt flotter sur la grande île africaine.

La mort de ce serviteur fidèle de la patrie ne devait pas passer inaperçue. Mgr l'évêque de Montpellier, qui de ses lettres et de ses nombreuses circonstances, a donné les preuves de tout l'intérêt qu'il porte à notre vaillante armée et à ses chefs illustres, a voulu appeler les bénédictions et la miséricorde de Dieu sur celui qui est mort loin des siens après une douloureuse maladie.

Le monde militaire et la population de notre ville ont été vivement sensibles à cette pieuse attention et ils l'ont prouvé par l'empressement qu'ils ont mis à se rendre à la cathédrale.

Une partie de la vaste nef avait été réservée aux officiers, sous-officiers et soldats de la garnison, et principalement aux hommes du dépôt du 206^e de ligne, qui étaient presque tous présents.

À la tête des nombreux officiers de toutes armes et de tous grades qui assistaient au service, nous avons remarqué M. le général O'Neill, commandant le 1^{er} corps d'armée; M. le général Nassoy, commandant le génie de 1^{er} corps; M. le général de Mibielle, M. de la Ville, intendan divisionnaire.

Nous citerons, en outre, M. d'Huc de Montpellier, ancien intendan divisionnaire; M. Laporte, major de la garnison; M. Chénier de Bastide, lieutenant-colonel; de nombreux officiers d'état-major, etc., etc.

Même simplement aux fidèles, on se montrait M. le général Brugère, ancien chef de la maison militaire du président de la République, actuellement commandant du 3^e corps d'armée.

Le général, venu à Montpellier pour le mariage de Mlle Touzet, fille du sympathique colonel de 2^e ligne, était en train de visiter les monuments de notre ville quand il apprit, en arrivant devant la cathédrale, qu'on y célébrait un service pour le repos de l'âme du colonel Gillon, et il entra dans l'église pour y assister.

Dans le chœur avant pris place de nombreux ecclésiastiques et membres de la doctrine chrétienne. Dans l'église se trouvaient de nombreuses communautés religieuses et les élèves du Collège catholique.

Il est à peine besoin de dire qu'aucune autorité civile n'assistait à ce service funèbre. Le sentiment patriotique n'existe pas chez nos républicains, quand il est mêlé au sentiment religieux, qui le rebrousse pointant, et le complète si bien. Et ces gens-là nous parlent sans cesse de leur tolérance, et l'on nous prêche le ralliement!

Au milieu de la nef se dressait un superbe catafalque aux angles duquel se trouvaient des faisceaux de drapeaux cravatés de deuil. A chaque angle, on lisait sur un grand écusson : « 206 ». Des cartouches placés à chaque angle du dais portaient les initiales G. Sur des gradins on avait disposé un grand nombre d'arbustes verts et de plantes. Des lampadaires et de grands candélabres posés sur des pilastres entouraient le catafalque.

A 9 heures, M. le vicar général Bousquet a célébré la sainte messe au cours de laquelle les enfants de la paroisse ont chanté le *De Profundis*. Les organes étaient tenus par le maître éminent M. Bérard.

A l'issue du service divin, Mgr l'évêque est monté en chaire et, au milieu du recueillement général, a prononcé l'éloge funèbre du colonel Gillon :

« Dans notre siècle blasé, a dit Mgr de Cabrières au début de son discours, la mort passe inaperçue. Mais il y a certains hommes qui laissent après eux un tel regret que l'on ne paie pas à leur mémoire un juste tribut d'hommages. »

Mgr l'évêque fait ensuite brièvement l'histoire de l'île de Madagascar et montre l'influence néfaste des missionnaires anglais qui, sous le couvert du prosélytisme, ont cherché à éteindre le pavillon français.

« Leur prédication évangélique n'était, en somme, qu'une prédication politique. La France, en faisant respecter son drapeau, fait œuvre juste dont nous devons être reconnaissants. Mais cette reconnaissance est surtout acquise à ceux qui tombent pour la patrie. Le colonel Gillon, qui a été terrassé par le mal, était heureux au milieu de son régiment, au sein d'une famille qui l'adorait. Sa quêtude aurait pu ne pas être troublée; mais à l'annonce de la campagne, il fut entraîné par son ardeur patriotique et il quitta, pour se dévouer, tout ce qu'il aimait. »

Il est tombé sans avoir pu tirer son glaive, mais laissant le souvenir de sa bravoure, de son zèle et des bontés qu'il eut pour ses soldats. »

Mgr l'évêque termine sa patriotique et vibrante allocution en félicitant l'armée de donner ainsi l'exemple de la discipline et de se dévouer au service extérieur de la France. Quant à lui et à son clergé, ils s'efforceront de mettre au service des âmes tout ce qu'ils ont d'énergie et de zèle apostolique.

Mgr l'évêque a donné ensuite l'absoute.

La cérémonie a pris fin à 10 heures.

Certificat d'études physiques, chimiques et naturelles. — Ont définitivement admis : MM. Delfau, Dunal, Laurent, Marqués, Martre, Moreau et Paramani.

Ecrasé par un wagon. — Un pénible accident s'est produit hier matin, vers 6 h. 3/4, à la gare d'Arènes.

La victime de cet accident est le nommé Gustave-Edouard Suel, dit Emile, né le 19 février 1870, à Blaizac, canton d'Uzès (Gard), homme d'équipe à la Compagnie P.-L.-M., domicilié à Montpellier, rue Marceau, 4.

Suel, qui avait pris, mercredi soir, son service de nuit, était occupé à remiser des wagons, lorsque arriva, à 6 h. 40, le train de marchandises n. 3921.

Ce train, qui devait stationner en gare d'Arènes une partie de la journée avant de se remettre en route pour se rendre à Cette, s'éleva sur la voie 1 et passa ensuite sur le « tiroir » 4.

Au moment où il allait s'arrêter, Suel voulut décrocher le wagon qui suivait le tender; malheureusement, le talon d'un de ses souliers s'engagea dans le cou ou angle formé par les rails; il essaya vainement de se dégager; dans l'effort qu'il fit, il tomba et fut entraîné par une des roues du tender, qui lui passa sur le pied gauche et la partie droite du buste qui furent broyés. C'est alors que la machine s'arrêta.

Aux cris poussés par le malheureux, dont les intestins sortaient d'une horrible plaie, M. Pabreguettes, chef de manœuvre, remplissant, la nuit, les fonctions de sous-chef de gare, et plusieurs hommes d'équipe, accoururent; mais Suel ne donnait plus signe de vie; aussi, s'empressèrent-ils d'appeler au préfet, au parquet et à l'ingénieur en chef de la Compagnie, pour leur annoncer la mort de cet employé.

Suel, cependant, n'avait pas succombé; il reprenait bientôt ses sens; mais les souffrances qu'il endurait étaient telles qu'il supplia, à plusieurs reprises, ceux qui l'entouraient de l'achever.

À 7 h. 1/2, M. le docteur Vigouroux, informé, arrivait sur les lieux et ordonnait le transfert du blessé à l'hôpital suburbain.

Suel fut immédiatement placé sur un brancard et conduit à l'hôpital par huit de ses camarades; mais à peine y était-il arrivé, qu'il rendait le dernier soupir.

La mère du défunt, ainsi que le père, qui est employé à la gare de Nîmes, prévenus par télegramme du terrible accident dont leur fils avait été victime, sont arrivés à Montpellier par le train de 2 h. 54 de l'après-midi.

Suel était entré au service de la Compagnie P.-L.-M., à Nîmes, en 1891, après avoir accompli son service militaire comme engagé volontaire; il avait été envoyé à Montpellier il y a quatre mois environ. Il s'était marié le 16 mars dernier.

C'est en revenant de la halle Castellane, où elle était allée faire quelques provisions, que la femme de Suel apprit le terrible accident dont avait été victime son mari.

Pluie de douleur, elle se rendit à l'hôpital suburbain où on lui apprit avec les plus grands ménagements la mort du malheureux.

Par sa bonne conduite et l'aménité de son caractère, Suel s'était attiré les sympathies de tous ceux qui l'avaient connu.

M. Daniel, commissaire spécial adjoint à la gare P.-L.-M., s'est rendu sur les lieux et a ouvert une enquête.

Statistique sanitaire du mois de juin 1895. — Fièvre typhoïde, 3; Diphthérie, 1; Tuberculose pulmonaire, 17; Méningite tuberculeuse, 1; Péritonite tuberculeuse, 1; Cancres, 3; Diabète, 1; Alcoolisme, 1; Ménin-gites, 6; Congestion et hémorragie cérébrales, 1; Ramollissement cérébral, 2; Etat de mal épileptique, 1; Tumeur cérébrale, 1; Lésions organiques du cœur, 10; Bronchite aiguë, 2.

Bronchite chronique, 3; Broncho-pneumonie, 2; Pneumonie, 4; Congestion et apoplexie pulmonaires, 2; Hémoptyisie, 1; Diarrhées infantiles, 17; Entérite chez l'adulte, 1; Infection intestinale, 1; Entérite grave, 1; Cystite chronique, 2; Fibrome, 1; Kyste de l'ovaire, 1; Hémorragie puerpérale, 1; Péritonite puerpérale, 1; Débilité congénitale, 5; Senilité, 4; Suicide par le poison, 1; par arme à feu, 1; par instrument tranchant, 1; Intoxication mercurielle, 1; Sarcome, du rein, 1; du cou, 1; Causes indéterminées, 4; Total, 118.

Maladies épidémiques parvenues à la connaissance du bureau d'hygiène. — Fièvre typhoïde: après décès, 3; après guérison, 6. Scarlatine: après guérison, 5; Diphthérie: après décès, 1; après guérison, 2. Total, 17.

Désinfections opérées. — Fièvre typhoïde: après décès, 3; après guérison, 1. Transfert à l'hôpital, 1. Tuberculose pulmonaire, après décès, 10. Diphthérie: après décès, 1; après guérison, 2. Varielle: après guérison, 2. Désinfections pour écrou, 25.

Observations. — Le chiffre des décès du mois de juin est de 118, chiffre inférieur de 31 à celui du mois correspondant de 1894 et de 30 à la moyenne pour les 12 dernières années.

Maladies virulentes. — Sont venus à ma connaissance: 1 cas de fièvre typhoïde dont 3 décès; 2 cas de scarlatine sans décès; 3 cas de diphthérie dont 1 décès.

La moyenne des décès de typhoïde en juin pour les 12 dernières années étant de 3,8, nous sommes au-dessous de cette moyenne, surtout si l'on considère que l'un de ces décès se rapportait à un cas d'origine marseillaise.

La scarlatine persiste à Montpellier en raison d'une part de la non déclaration de certains cas par les praticiens, de l'autre de la résistance que certains de nos concitoyens opposent à la désinfection contrairement à leur propre intérêt.

Le décès de diphthérie se rapporte à un de ces cas d'origine marseillaise pour lesquels la méthode de Roux elle-même restera souvent impuissante.

Les érysipèles de la face, si nombreux les mois précédents, paraissent avoir disparu. L'épidémie d'oreillons est terminée.

La tuberculose pulmonaire a occasionné 17 décès, comme en 1894. Ce chiffre est supérieur de 4 à la moyenne des 12 dernières années. C'est là encore une des conséquences de la grippe qui a hâté la fin de nombreux poitrinaires.

Maladies banales. — Leur contingent est inférieur au contingent habituel. Il en est particulièrement ainsi pour les diarrhées infantiles (17 décès), dont la moyenne pour juin dans les 12 dernières années est de 22,9.

En résumé l'état sanitaire de la ville pendant le mois de juin a été satisfaisant. — Le directeur du bureau d'hygiène et de statistique. — Dr H. Blaise.

Objets trouvés. — Une montre de nickel, avec chaîne d'argent, pour dame, a été trouvée hier sur la voie publique. La réclamer à Mlle Thérèse Michel, marchande de gâteaux, rue Sainte-Ursule, 9.

Un livret de la chambre syndicale des ouvriers boulangers, au nom de H. B., a été trouvé mercredi sur la voie publique. Le réclamer au bureau de police du théâtre.

Un paroissien a été trouvé, hier matin, sur la voie publique. Le réclamer à Mme Maraval, boulangère, rue Puits-des-Esquilles, 1.

Un paquet de linges a été trouvé sur la voie publique par M. Evial, cafetier, rue Pila-Saint-Gély, 2. Le lui réclamer.

Reclamer à l'hôtel de la Rochelle, boulevard Saint-Guilhem, une petite charrette à bras.

Reclamer à M. Joseph Roque, boulevard des Arceaux, villa Bellevue, un billet à ordre avec bordereau trouvé sur la voie publique.

Etat civil des 3 et 4 juillet. — Naissances: Garçons, 6; filles, 2. Total, 8.

Décès: Françoise Bousquet, 74 ans, célibataire, née à Celleneuve. — Louise Boutet, 55 ans, célibataire, née à Montpellier. — Marie-Magdelaine Valentin, veuve Ardré, 60 ans, née à Mende. — Jean-Benjamin Monjon, veuf Costecalde, 74 ans, né à Montpellier. — Emile Suel, époux Monnier, 25 ans, né à Blaizac. — Anne Montagné, veuve Douarache, 78 ans, née à Clermont-Hérault. — Marceau Arnaud, 9 ans, né à Montpellier.

3 enfants en bas âge.

Commission météorologique de l'Hérault. Observatoire de l'Ecole nationale d'agriculture de Montpellier. — Observations du 4 juillet. — Température maxima de la veille, 34,1; minima du jour, 15,7; minima au niveau du sol, 13,9. — Baromètre à 9 h. du matin, 760,3. — Marche du baromètre: remonte.

Vent à 9 heures: direction N.-N.-Ouest. Vitesse moyenne en mètres par seconde, 2 mètres. — Etat hygrométrique, à 9 h. 54.

Pluie tombée depuis le dernier bulletin, 0^m.005. Observations diverses, ci-dessous.

BEZIERS. — Tournée pastorale. — Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, est arrivé dans notre ville, hier, à 3 h. 33 de l'après-midi, et a administré le sacrement de confirmation, dans la soirée, chez les religieuses de l'Immaculée-Conception et au collège municipal.

Aujourd'hui vendredi, sept heures et demie, messe et confirmation à la Madeleine. — Dix heures, confirmation à Saint-Nazaire. — Trois heures, confirmation à Saint-Aphrodisée. — Cinq heures, confirmation chez les Dames Franciscaines. — Six heures, confirmation chez les religieuses du S.-Cœur de Marie.

Retour du 8^e de ligne. — Le 8^e de ligne, qui, depuis lundi, est à Agde, où il exécute des tirs de combat, rentrera à Béziers demain samedi, entre neuf heures et dix heures du matin.

Ecole subinférieure d'instruction. — Dimanche 7 juillet, exécution de la 1^{re} séance. Attaque et défense d'une position. Réunion au terrain de manœuvres à sept heures du matin, en tenue militaire. Des chevaux seront mis à la disposition de MM. les capitaines.

Arrestation. — Le nommé Cambié, âgé de 18 ans, manœuvre, sans domicile fixe, a été arrêté pour avoir outragé des agents de police dans l'exercice de leurs fonctions.

Cet individu aura également à répondre devant le tribunal correctionnel de coups qu'il a portés à deux tenanciers de maisons mal famées.

Union arégoise. — Réunion générale, samedi 6 juillet, à 8 h. 1/2 du soir, au premier étage du café des Arts.

Ordre du jour: versements mensuels; réception de nouveaux membres; questions très importantes à discuter.

P.-S. — Tous les Arégois qui ne sont pas encore venus se faire inscrire, ou qui se seraient laissé influencer par des personnes hostiles à notre société, peuvent être considérés comme démissionnaires. Les nouveaux adhérents qui seront réservés, attendus que l'Union arégoise ne vise qu'un but: se rassembler les uns les autres. — Le secrétaire, *Zolaire Rouan.*

Contraventions relevées contre les nommés Etienne Boudet, 30 ans, et Jules Marty, 33 ans, tous deux pasteurs à la gare du Midi, pour violences légères et réciproques.

Capture. — Dix-neuf chiens errants ont été capturés sur la voie publique dans la journée d'hier.

Observations météorologiques prises au thermographe de M. Robin, opticien à Béziers. — Minimum du jour, 0 degré au-dessus de zéro. — Maximum de la veille, 30 degrés. — Midi, 26 degrés au-dessus de zéro. — Hauteur barométrique, 765^m.

CETTE. — Beaux-arts. — Nous apprenons avec plaisir que, par la demande de M. Roussy, directeur du Musée municipal, le ministre des beaux-arts a fait don au Musée de deux tableaux de grande valeur, représentant l'un: *Le Christ lavant les pieds des apôtres*, de l'Ecole italienne, et l'autre, de l'Ecole de Lesueur, représentant: *Le Père Eternel envoyant l'ange Gabriel à Marie.*

Demandez la Bougie FOURNIER aux contribuables. — Travaux de mutations foncières. — Les contribuables sont prévenus que M. Barastre, contrôleur des contributions directes, recevra à la Mairie les déclarations de mutations foncières, les mercredi, vendredi et samedi 10, 11, 12 et 13 juillet courant. — Le contrôleur, signé: Barastre.

Groupe amical. — Beaucoup de monde à la soirée de dimanche, qui a été très animée. A l'issue de la soirée, une quête a été faite au profit des familles des naufragés; elle a produit la somme de 10 francs.

Ordre du jour: compte-rendu de la soirée dansante; questions diverses. — Le secrétaire, J. Planchon.

Ecole nationale de musique et de déclamation de la ville de Cette. — Les personnes qui veulent bien offrir des prix aux élèves de l'école sont priées de s'adresser à M. Mayan, directeur, qui leur adresse d'avance ses remerciements. Les salutations les plus distinguées. — J.-M. Mayan, directeur.

Relevé du bétail abattu. — Du 23 au 29 juin: — Bœufs, 5; — Veaux français, 36; — Vaches françaises, 17; — Vaches africaines, 7; — Veaux français, 40; — Veaux africains, 20; — Moutons français, 13; — Moutons africains, 131; — Brebis françaises 11; — Brebis africaines, 106; — Agneaux, 56; — Chèvres, 2.

Arrestations. — Les nommés Joseph Chatte, 21 ans; François Camel, 18 ans; Alexis Kouchik, 39 ans; Louis Chayerre, 17 ans; Albert Lamoureux, 21 ans; et Léon Cange, 18 ans, ont été arrêtés sous l'inculpation d'outrage public à la pudeur.

A l'hopital. — Le nommé Etienne Gaubert, né à Coussan, a été trouvé malade dans un wagon, à l'arrivée du train de 6 h. 45. Il a été transporté à l'hopital.

Mendicité. — Le nommé Jules Planchon, âgé de 20 ans, a été arrêté sous l'inculpation de mendicité.

Etat civil du 3 au 4 juillet. — Naissances: Néant.

Décès: Jean Blanc, journaliste, né à Cette, âgé de 62 ans, époux Martin.

LODEVE. — M. Vigné et la réforme du régime des boissons. — Parmi tous les projets de loi soumis à la Chambre actuelle, le plus important, et de beaucoup, pour le bien tout entier, était le projet de réforme du régime des boissons. En effet, nous n'avons pas de chances d'améliorer sensiblement les conditions économiques du marché des vins, tant que subsistera la législation actuelle des boissons.

Nous avions donc un intérêt majeur à faire voter la réforme bien telle qu'elle soit complète, par conséquent à faire échouer l'amendement Vallé, qui n'avait qu'un but sérieux: faire avorter le projet.

Tous les députés de l'Hérault ont compris... Nous nous trompons: il en est un qui ne l'a pas compris et c'est M. Vigné, député de Lodeve.

Pour les parties de l'amendement Vallé, dont le vote est de nature à nous empêcher, nous ne pouvons savoir comment M. Vigné a voté. Mais l'Official enregistre cinq scrutins et voici les votes de M. Vigné:

1^{er} scrutin, sur la partie de l'amendement Vallé concernant l'augmentation des licences: M. M. Cot, Elie Cousin, Cros-Bonnel, Mas, Sallis ont voté contre; M. Vigné s'est abstenu.

2^e scrutin, sur la partie de l'amendement Vallé abaissant la prime de déchet pour la fabrication des alcools d'industrie: M. Vigné a voté contre avec MM. Elie Cousin, Cros-Bonnel et Mas; M. Cot s'est abstenu.

3^e scrutin, sur l'amendement Brousse, qui permettait d'empêcher le naufrage de la réforme: M. M. Cot, Elie Cousin, Cros-Bonnel, Mas ont voté contre; M. Vigné s'est abstenu, ainsi que M. Sallis.

Ainsi, dans une discussion de cette importance, où était en jeu l'avenir de la viticulture, M. Vigné s'est continuellement séparé de ses collègues de l'Hérault et, nous pouvons l'affirmer, du Midi tout entier.

Les Lodevois apprécieront les votes et l'attitude de leur représentant.

CRUZY. — Questions à notre municipalité. — On nous écrit: Quelle différence existe-t-il entre les religieux et les institutrices laïques? Par qui les

religieuses doivent-elles être protégées? Quel est le devoir de la municipalité?

Nous attendons une réponse depuis quatre jours. — Un premier communiqué.

BÉDAREUX. — La bénédiction de l'hôpital de la Providence. — Il est parfaitement exact que la bénédiction de l'hôpital de la Providence aura lieu samedi; un certain nombre de cartes d'invitation émanant de la municipalité ont été distribuées à des privilégiés. Pourquoi donc cette restriction quant au nombre, alors que notre population tout entière tiendrait à s'associer à cette fête?

Il est vrai que certains catholiques fervents pourraient hésiter à assister à la bénédiction de l'hôpital pour ne pas faire cause commune avec la municipalité qui veut, dans un but politique, laver par la bénédiction, solennelle donnée par notre évêque vénéré, le sacrilège commis le jour de la pose de la première pierre.

Les catholiques fervents n'auraient qu'à voir la façade principale de l'hôpital où la croix a été supprimée pour se rappeler l'insulte faite à la face du croyant et à la mémoire de Mlle Noémie Berthoumieu, la généreuse donatrice.

Mais quel que soit le but secret poursuivi par la municipalité, en ne donnant pas tout l'éclat que comporte cette solennité, rien ne doit empêcher tout chrétien pieux, ou simplement convaincu, de faire escorte au vénérable prélat dont l'Eglise et la France s'honorent.

Si grandeur est au-dessus de toute politique, son talent supérieur le met, au point de vue profane, au-dessus de toute compromission. C'est à la bénédiction épiscopale seule que les catholiques assisteront, et c'est aussi en dehors de toute question électorale que les fidèles viendront en grand nombre à cette fête absolument religieuse.

BOUCHES-DU-RHONE

ARLES. — Aux Arènes. — Direction A. Fayot, ancien directeur des Arènes de Nîmes. — Dimanche 7 juillet, à 3 h. 1/2 précises, grand corrida de six toros espagnols, quatre provenant de la ganaderia du duc de Veragua, devise rouge et blanche, et deux de la ganaderia de Sabino Flores, marque F., devise orange et noir.

Matadors de cartel: Antonio Moreno Lagartillo et Antonio Escobar El Boto et leurs cuadrillas: Manuel Infante, Antonio Cuebas Pojaveiro, Manuel Moreno, Fruto Diaz Fortuno, Julian Benegas Berriche, Antonio Naguel, Jose Martin Faravilla, Eustachio Yordi, Jose Gonzalez, Gonzallo, Joaquin Gonzalez El Madroño et Manuel Sanchez, et la caballeria en plaza Mlle Maria Gontis.

Noms et couleurs des toros: De Veragua: Biscochero, berrendo en Jabonero; Morito, negro liston brago; Pello, berrendo en colorado; Colotera, colorado giron brago. — De Flores: Palmito, colorado oscuro; Galito, colorado oscuro.

Le travail par la caballeria sera emboulé et déboulé ensuite pour le travail de la cuadrilla.

A 3 h. 1/2, présentation des cuadrillas, défilé, algualis, cuadrillas, carpinteros, monos, sables, train de mulets.

Musique de la Société philharmonique d'Arles.

Prix des places: Tribunes numérotées, 12 fr.; premières numérotées, 6 fr.; amphithéâtre, 3 fr. — MM. les militaires en uniforme paieront moitié prix à toutes les places.

Bureaux à 10 heures; ouverture des portes à 1 h. 1/2.

On peut retenir des places par correspondance en envoyant le montant des billets demandés, plus 0 fr. 40 pour retour recommandé, à M. Fayot, directeur, rue de la Tour-de l'Evêque, 7, à Nîmes.

Des bureaux de vente sont ouverts: à Nîmes, chez Mlle Sylvestre, baraliste, entre les cafés Peloux et Tortoni, et à Arles, aux bureaux de tabac de Mmes Gouteaume et Carroux, et au kiosque de la place de la République.

Les compagnies de chemins de fer feront des trains spéciaux pour le transport des voyageurs.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Cours des primes. — 3 o/p d'or, 192 50; d'25, 102 67. — Extérieure, d'12, 69 93; d'11, 70 62. — Banque ottomane, d'5, 740 00; d'10, 747 50. — Rio-Tinto, d'10, 417 50; d'5, 426 35. — Hongrois, d'12, 200 00.

ArresBourse. — 3 o/p ancien, 102 23. — 4 1/2, 200 00. — Turc, 26 30. — Extérieure espagnole, 68 06. — Hongrois, 105 06. — Egypte, 200 00. — Banque ottomane, 731 87. — Rio-Tinto, 407 50. — Chèque sur Londres, 25 21 1/2.

Bourse de Londres. — Consolidés à terme, 108 46; au comptant, 108 10. — 3 o/p, 102 31. — Italien, 89 33. — Egypte unifiée, 522 90. — 3 1/2, 514 09. — Nouveau, 543 06. — Turc A, 25 52 1/2; B, 45 10 1/2; C, 28 60; D, 26 26.

Ottoman 1871, 99 54. — Turc défense, 104 07. — Banque ottomane, 749 35. — Extérieure 4 o/p, 67 25 1/2. — Russe, 103 57. — Hongrois, 103 06. — Portugais 3 o/p, 26 70 1/2. — Brésilien 4 o/p 1889, 77 86. — Suez, 3 187 70. — Lombards, 245 70. — Rio, 406 35. — Chèque, 116 55 1/2. — De Beers, 388 90.

BILAN DE LA BANQUE DE FRANCE

Le bilan hebdomadaire de la Banque de France publié aujourd'hui présente les différences suivantes sur celui de la semaine précédente: portefeuille, — 47 millions; avances sur titres, + 7 1/2; circulation, + 100; trésor, — 38 millions 1/2; comptes courants particuliers, 58 1/2; encaisse or, — 5 millions; — encaisse argent, — 1 1/2; — bénéfices de la semaine, 1 1/2.

MARCHES DES VINS

Narbonne. — Le mal causé par les cryptogames est plus considérable qu'on ne l'avait pensé. Si les coléaux ont été épargnés, en revanche la plaine a rudement souffert. Le récolte est donc sérieusement compromise. Néanmoins, toutes ces tristes constatations n'empêchent pas une reprise sérieuse des affaires, elles se traitent et nous n'avons guère, cette semaine, qu'à enregistrer quelques ventes: 3,000 hectos, à M. Nombel, à 12 fr.; à Coursan, 1,000 hectos, à 12 fr. 50; à Sallès-d'Aude, 500 hectos, à M. Melon, à 13 fr.; à Montaurès, 600 hectos, à 16 fr.

Paris, 5 juillet, 1 h. 10 matin.